



Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM
405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone : 514-987-3000 poste 2633
Courriel : afesh@uqam.ca

Assemblée générale, mardi 19 juin 2012
17h30, A-M050
PROCÈS VERBAL NON-ADOPTÉ

Suite à une résolution adoptée en assemblée générale le 23 mai dernier, dans le contexte de la loi spéciale 78, l'AFESH-UQAM a décidé de substituer les noms des proposeur.e.s et appuieur.e.s par des noms fictifs.

0.0 Procédures

0.1 Ouverture et élection du présidium

Jean Charest propose :

D'ouvrir l'assemblée à 17h50 et de nommer Lauran Ayotte à l'animation et Marie-Ève Desroches au secrétariat.

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Jean Charest propose :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Michèle Courchesne appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Statutaire

1. Élections générales

Jean Charest propose :

De tenir une plénière de 20 minutes pour les candidats et candidates puissent se présenter.

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jean Charest propose :

Que les candidatures présentées soient adoptées en bloc

Michèle Courchesne appuie.

Le vote est demandé, la proposition est adoptée à majorité.

Jean Charest propose :

*Chloé Parenteau comme secrétaire aux affaires internes
Benjamin Gingras comme secrétaire à la liaison aux études avancées
Pascale Nycz comme secrétaire aux affaires uqamiennes
Alexandre Romano comme secrétaire aux affaires académique
Frank Levesques-Nicol comme secrétaire à la coordination
Shanie Morasse comme secrétaire aux affaires externes
Ivan Bricka comme secrétaire à la mobilisation*

Michèle Courchesne appuie.

Le vote est demandé, la proposition est adoptée à majorité.

Jean Charest propose :

Que l'on reconnaisse la démission d'Alexandra Zawadski-Turcotte comme délégué à la commission des études et de nommer Alexandre Romano comme délégué à la commission des études.

Michèle Courchesne appuie.

Le vote est demandé, la proposition est adoptée à majorité.

2. État de la situation

Jean Charest propose :

Que l'on tienne une période de présentation de 10 minutes à propos du dernier congrès de la CLASSE et la situation au national.

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jean Charest propose :

Que l'on tienne une présentation de 2 minutes sur le comité grève sociale

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jean Charest propose :

Que l'on tienne une présentation de 3 minutes sur la commission des études

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jean Charest propose :

Que l'on tienne une présentation de 15 minutes sur l'état de la situation

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Café Aquin et Plan directeur immobilier (PDI) de l'UQAM

Jean Charest propose :

Que l'on tienne une période de présentation de 15 minutes suivies d'une période de question/réponses de 10 minutes à propos du Café Aquin et du PDI de l'UQAM

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jean Charest propose

Que l'AFESH réitère sa reconnaissance du caractère autogéré du Café Aquin en tant que lieu de socialisation et espace de travail autonome

Que l'AFESH réitère son affiliation conjointe avec l'AFESPED concernant le Café Aquin

Que l'AFESH soutienne l'AFESPED dans l'éventualité où cette dernière demanderait un local pour un café étudiant.

Michèle Courchesne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jean Charest propose

Que l'AFESH condamne et s'oppose à la réalisation du plan directeur immobilier (PDI) de l'UQAM

Michèle Courchesne appuie.

Jean Charest propose un amendement afin de modifier la proposition principale comme suit :

Considérant les délais trop court afin de permettre une réelle consultation démocratique à la base des parties concernées concernant le PDI, avec ses conséquences notamment sur l'avenir du Café Aquin.

Que l'AFESH exige une suspension des travaux entourant le PDI afin de permettre à toutes les parties concernées de se consulter adéquatement

Michèle Courchesne appuie.

Jean Charest propose un sous-amendement afin d'ajouter la section qui suit à l'amendement:

Qu'advenant le refus de l'administration, que des moyens de pressions soient entrepris afin de bloquer la réalisation du PDI.

Que l'on communique le plus rapidement possible notre position aux parties intéressées

Michèle Courchesne appuie.

Le vote est demandé. Le sous-amendement est adopté à majorité

La question préalable est demandée et acceptée.

L'amendement est adopté à majorité.

La question préalable est demandée sur la proposition principale tel que modifiée et acceptée.

La proposition est adoptée à majorité.

4. Revendications

4.1. CLASSE

Jean Charest propose

De tenir une période de présentation de 5 minutes par une des personnes responsables du « Feminist Watch » lors du spectacle bénéfice des humoristes indignés au profit de Juripop.

Michelle Courchesne appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean Charest propose

De tenir une période de question réponse de 15 minutes sur le spectacle bénéfice des humoristes indignés au profit de Juripop.

Michelle Courchesne appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean Charest propose :

*Que la CLASSE dénonce publiquement les propos sexistes homophobes, âgistes, « graisse-phobique » tenus par plusieurs humoristes tenus lors du spectacle du 18 juin 2012.
Et qu'à l'avenir la CLASSE refuse de s'associer à quelconque évènement sans avoir préalablement consulté ses membres*

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest propose :

*D'ajouter : « étant donné que ces idées et propos véhiculés vont à l'encontre des principes de base de l'organisation » après « 18 juin 2012 »
Et « notamment si elle prévoit que les propos iront à l'encontre des principes de base de l'organisation » après « ses membres »
D'ajouter « que la CLASSE accepte tout de même le 50% des profits à Juripop et qu'une partie de cet argent soit distribués au comité femme »*

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest propose de scinder la proposition.

Michelle Courchesne appuie

Le vote est demandé, la proposition de scinder est rejetée à majorité.

Jean Charest demande la question préalable sur l'amendement.

Michelle Courchesne appuie.

La question préalable est reçue

L'amendement est adopté à majorité

*Que la CLASSE dénonce publiquement les propos sexistes homophobes, âgistes, « graisse-phobique » tenus par plusieurs humoristes tenus lors du spectacle du 18 juin 2012 étant donné que ces idées et propos véhiculés vont à l'encontre des principes de base de l'organisation.
Et qu'à l'avenir la CLASSE refuse de s'associer à quelconque évènement sans avoir préalablement consulté ses membres, notamment si elle prévoit que les propos iront à l'encontre des principes de base de l'organisation
Que la CLASSE accepte tout de même le 50% des profits à Juripop et qu'une partie de cet argent soit distribués au comité femme*

Jean Charest propose l'amendement afin de remplacer « *Que la CLASSE dénonce publiquement les propos sexistes homophobes, âgistes, « graisse-phobique » tenus par plusieurs humoristes tenus lors du spectacle du 18 juin 2012* »

Par « *Que la CLASSE invite les humoristes à se questionner sur la teneur des propos sexistes homophobes, âgistes, « graisse-phobique » tenus lors du spectacle du 18 juin 2012* »

Le vote est demandé sur l'amendement est rejeté à majorité

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition principale est adoptée à majorité

Jean Charest propose la levée

Michèle Courchesne appuie.

La proposition de levée à adoptée à majorité.

Points non-traités :

4.2. UQAM

5. Plan d'action

5.1 CLASSE

5.2.UQAM

6.Varia

7. Fermeture
